

Réunion du Conseil national de l'AEDE-France

Samedi 18 mars 2017, de 19h30 à 21h30

Le Nouveau Siècle - 17 Place Pierre Mendès France, 59800 Lille

Participants

Etaient présents

Présidente

Marie-France MAILHOS

Membres du CN

Marie-Laure CROGUENNEC-ALIX

Fanny DUBRAY

Alain FLEURY

Chantal LAROCHE

Invitée

Antonia-Angeles MAYEN SILES

Avaient donné pouvoir

Présidente d'honneur

Michèle SELIER à A. FLEURY

Membres du CN

Paulette CHAUDRON à M.-L. CROGUENNEC

Jean-Luc FAVRE à F. DUBRAY

Nelly GUET à M.-F. MAILHOS

Michel HAREL à M.-F. MAILHOS

Bernard HUGONNIER à M.-L. CROGUENNEC

Christian SAINT-LEZER à M.-F. MAILHOS

Valérie SERVISSOLE à F. DUBRAY

Etaient excusées

Christine VALIBOUSE-HUGUEN

Françoise DORIER-PAUPINAT

Ordre du jour

| | | |
|----|--|---|
| 1. | RELECTURE ET EVENTUELLE MODIFICATION AVANT VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 FEVRIER 2017 | 3 |
| 2. | STRATEGIE DE COMMUNICATION | 3 |
| 3. | COMPTE-RENDU ET SUITES A DONNER A LA CONVENTION EUROPEENNE DES 3-4 FEVRIER 2017 A STRASBOURG | 4 |
| 4. | COMITE EUROPEEN DE L'AEDE, ROME, LE 24 MARS 2017 | 4 |
| 5. | INSCRIPTION A L'ASSEMBLEE GENERALE D'ESHA, MAJORQUE, LES 21-22 AVRIL 2017 | 5 |
| 6. | INSCRIPTION A L'ASSEMBLEE GENERALE D'EU-STEM COALITION, TALINN, LES 17-18 MAI 2017 | 5 |
| 7. | INSCRIPTION AU CONSEIL ET A LA CONFERENCE D'ICP, CAPE TOWN, LES 22-25 SEPTEMBRE 2017 | 5 |
| 8. | COMPTE-RENDU DES STAGES ELICIT-PLUS | 5 |
| 9. | QUESTIONS DIVERSES | 7 |
| | Déduction des frais de déplacement des revenus sur la déclaration d'impôts | 7 |
| | Comptes | 7 |
| | Adhésions | 7 |
| | Adhésion de l'AEDE-France à l'Association Européenne pour l'Education des Adultes (EAEA) | 7 |
| | Demande de subvention à la Fondation Hippocrène pour la traduction et la mise à jour du jeu Euroculture | 8 |
| | Partenariat de l'AEDE-France et de NETT dans l'organisation d'une formation à Limoges | 9 |
| | Demande d'accompagnement de la Mairie de Villebon-sur-Yvette | 9 |

La séance est ouverte à 19h15.

1. Relecture et éventuelle modification avant validation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 février 2017

Marie-France MAILHOS rappelle que la modification demandée par Nelly GUET concernerait une intervention de Christian SAINT-LEZER.

En l'absence des personnes concernées, ce point est remis à la prochaine réunion du Conseil national.

2. Stratégie de communication

Fanny DUBRAY présente au Conseil National un modèle de newsletter qu'elle propose de diffuser chaque semaine par l'intermédiaire du site internet de l'association, des listes de diffusion et des réseaux sociaux. Afin d'avoir une chance d'être lue, la newsletter devra présenter une utilité pour les destinataires : celle de résumer brièvement et de manière efficace l'actualité de l'éducation européenne. Où s'informer ? Que lire ? Où publier ? Où poster une candidature ?

A cette fin, la newsletter sera composée de cinq rubriques :

- La rubrique « A la Une », illustrée par une photographie, permettra d'attirer l'attention des lecteurs sur une réalisation saillante de l'association ;
- « L'agenda de l'AEDE-France » annoncera les principaux événements à venir ;
- « L'actualité de l'éducation européenne » recensera les principaux événements de nos partenaires, permettant de s'informer et de se former sur l'Europe ;
- La rubrique « Appels à candidatures » énuméreront les offres de stage, d'emploi, les appels à communication ou à participation susceptibles d'intéresser les acteurs de l'éducation européenne ;
- « Les lectures » attireront l'attention sur les parutions récentes.

Marie-France MAILHOS précise que l'association dispose, via l'interface administrateur de son site internet, d'une liste de diffusion composée de 2 000 adresses, qui sont réparties en 55 groupes. A cela s'ajoute une page Facebook, suivie par 541 personnes, un compte Twitter et désormais une page Linked-in. En cas de nécessité, il est possible d'avoir recours à un fournisseur externe pour la diffusion des e-mails, comme le fait Marie-France MAILHOS pour le Relais Europe.

Marie-Laure CROGUENNEC pense que l'association devrait chercher à accroître le nombre de ses abonnés sur Facebook.

Fanny DUBRAY estime que chacun de nos membres a le pouvoir d'augmenter notre audience, en invitant tous ses contacts à nous suivre.

Le Conseil national donne son accord à la diffusion d'une newsletter selon les modalités proposées.

3. Compte-rendu et suites à donner à la Convention européenne des 3-4 février 2017 à Strasbourg

Marie-France MAILHOS rappelle que la Convention de Strasbourg a donné lieu à quatre productions :

- Une résolution rassemblant l'ensemble des résultats produits par les groupes de travail et rédigée par Bernard HUGONNIER ;
- Un communiqué de presse résumant cette résolution, rédigé par Marie-Laure CROGUENNEC ;
- Un film documentaire réalisé par Jean-Luc FAVRE, qui sera diffusé par la **Société Civile des Artistes du Multimédia (SCAM) à Paris, salle Brabant, 5 avenue Velasquez, le 3 mai 2017 à 18h30** ;
- Une tribune « Eduquer à l'Europe », proposée par Alain FLEURY, et rappelant la démarche et les principaux objectifs de l'association.

Le Conseil national débat du titre à donner aux textes issus de la Convention, et décide de conserver celui qui a initialement été attribué à la Convention : « Ensemble, ré-enchantons l'Europe ».

Marie-France MAILHOS explique avoir transmis la résolution à Jean-Claude GONON, en complément du compte-rendu des activités de l'association, et propose de l'adresser aux principales institutions sous forme de courrier. Elle ajoute avoir traduit ce texte en anglais et fait relire sa traduction par plusieurs personnes. Elle indique enfin avoir reçu la veille le DVD du film réalisé par Jean-Luc FAVRE, et demandé au réalisateur deux modifications.

Alain FLEURY note que les questions d'éducation à l'Europe ont largement occupé les débats des Etats généraux de l'Europe. Il suggère l'organisation, en partenariat avec le Mouvement Européen – France et Europa Nova, d'une journée d'étude consacrée à ces questions.

Marie-France MAILHOS propose d'aborder cette question avec Yves BERTONCINI et Guillaume KLOSSA lors de son déplacement à Rome.

Le Conseil National :

- *décide d'adresser au format papier la résolution « Ensemble, ré-enchantons l'Europe » au Président de la République, au Premier Ministre, au Ministre de l'Education Nationale, au Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, ainsi qu'à chaque recteur de l'Education Nationale ;*
- *donne son feu vert à la diffusion de la résolution en anglais : « Together, let's rekindle the European Flame » ;*
- *propose de profiter de l'opportunité offerte par le soixantième anniversaire des Traités de Rome pour diffuser dans la presse la tribune : « Eduquer à l'Europe » ;*
- *approuve le projet d'une journée d'étude sur l'éducation à l'Europe, organisée en partenariat par l'AEDE-France, le ME-F et Europa Nova.*

4. Comité européen de l'AEDE, Rome, le 24 mars 2017

L'AEDE-France sera représentée à Rome par Marie-France MAILHOS, en sa qualité de Présidente, et par Christian SAINT-LEZER, secrétaire-général adjoint du Comité européen de l'AEDE-Europe.

5. Inscription à l'Assemblée générale d'ESHA, Majorque, les 21-22 avril 2017

Les frais étant couverts pour un participant par association, le Conseil national propose que l'AEDE-France soit représentée par un chef d'établissement membre de l'association. Marie-France MAILHOS contactera les membres afin de désigner un représentant.

6. Inscription à l'Assemblée générale d'EU-STEM Coalition, Talinn, les 17-18 mai 2017

Le Conseil national décide que l'AEDE-France sera représentée par Nelly GUET lors de l'assemblée générale d'EU-STEM coalition (financement Erasmus+).

7. Inscription au Conseil et à la Conférence d'ICP, Cape Town, les 22-25 septembre 2017

Marie-France MAILHOS propose de se rendre à Cape Town en tant que membre du Conseil d'ICP. Elle suggère qu'une des jeunes membres de l'association l'accompagne pour participer à la conférence, et s'enquiert des disponibilités de chacun.

Le Conseil national décide que Marie-France MAILHOS et Fanny DUBRAY représenteront l'AEDE-France à Cape Town.

8. Compte-rendu des stages ELICIT-PLUS

Marie-France MAILHOS se félicite de la réussite du stage C2 d'Innsbruck, en Autriche, auquel Chantal LAROCHE a également participé. Le stage a donné lieu à la visite particulièrement intéressante d'une école primaire où l'enseignement se faisait de manière fluide en trois langues : l'italien, l'allemand et un dialecte tyrolien.

Fanny DUBRAY et Alain FLEURY évoquent le stage C1 de Constantza, en Roumanie, qui a réuni plus d'une vingtaine de participants dans une atmosphère aussi studieuse qu'amicale. La diversité des pratiques pédagogiques employées (activités de groupe, *design thinking*, concours de débat, cours magistral) s'est avérée particulièrement intéressante.

Antonia MAYEN remercie Florentina SALI et Fanny DUBRAY pour leur travail d'interprétation de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais durant ce stage.

Alain FLEURY souligne la nécessité de maintenir des liens entre les participants de chaque formation, afin d'en démultiplier l'impact. A cet égard, Fanny DUBRAY propose qu'un forum soit mis en place sur le site ELICIT. Celui-ci permettrait aux participants d'accéder aux documents avant la formation afin de mieux la préparer, de dialoguer pendant la durée de la formation, d'échanger éventuellement des photos et des documents, et de maintenir le contact *a posteriori*.

Marie-France MAILHOS rappelle que cette solution avait été envisagée au début du projet, et indique qu'elle abordera les aspects techniques avec Herman, qui se charge du site.

Marie-France MAILHOS évoque les difficultés de recrutement rencontrées pour les stages. Malgré tous les efforts produits par l'association (abonnement à EU-Agenda, achat d'une publicité Facebook, mailing), seules deux personnes se sont inscrites à Limoges.

Pour conclure, Marie-France MAILHOS indique qu'une réunion du groupe de pilotage s'est tenue à Constanța, en présence de l'évaluateur externe. Les participants ont préparé une lettre à destination de tous les partenaires concernant la suite du projet et la préparation du rapport final.

Pour faire face à la difficulté que représente le recrutement de volontaires lors des formations, plusieurs solutions sont proposées par le Conseil National :

- *Préparer une offre de formation continue « Education à l'Europe » et veiller à ce qu'elle soit inscrite aux programmes académiques de formation. Pour cela, il est nécessaire de contacter à la fois le Ministère et les Rectorats, où les relais de l'association sont nombreux.*
- *Proposer une offre de formation à inclure dans la formation initiale des ESPE, notamment pour la formation des professeurs des écoles et des professeurs du secondaire.*
- *Viser les journées de rentrée des stagiaires ESPE et demander à pouvoir tenir un stand dans chaque académie.*



*Photo de groupe des participants au stage C1 ELICIT
PLUS, Constanța, Roumanie (février 2017)*

9. Questions diverses

Déduction des frais de déplacement des revenus sur la déclaration d'impôts

Alain FLEURY s'enquiert de la possibilité pour les membres de l'AEDE-France de déclarer, au moment de la déclaration d'impôts, les frais de déplacement occasionnés par leur participation aux l'activité de l'association.

Marie-France MAILHOS explique qu'**il est en effet possible pour chaque membre de l'AEDE-France de déduire ses frais de déplacements de sa déclaration de revenus**. Chaque année, le trésorier de l'AEDE-France Michel HAREL établit à la demande un reçu fiscal des frais de déplacement engagés par les membres de l'association. **Les adhérents doivent pour ce faire renseigner un tableau Excel qui est à leur disposition. Il leur appartient de conserver les justificatifs de déplacement qui peuvent leur être réclamés lors d'un contrôle fiscal.**

Elle rappelle que, sur décision de l'Assemblée Générale, le solde positif dégagé par la mise en œuvre du stage C2 de Strasbourg a été affecté aux frais de fonctionnement de l'association. **Les frais pourront être remboursés aux adhérents** dès lors que leur participation implique un déplacement de plus de 250 kilomètres.

Comptes

Marie-France MAILHOS présente les comptes de l'association.

Adhésions

L'association réunit 17 adhérents à la fin du mois de février, auxquels s'ajoutent 5 personnes que Valérie SERVISSOLE n'a pas eu le temps de comptabiliser. En mars 2016, l'association comptait déjà 30 membres. **Il est donc urgent d'adresser un rappel à nos anciens adhérents.**

Alain FLEURY indique qu'il a rencontré, lors de ces Etats généraux, trois adhérents potentiels.

Marie-France MAILHOS indique que le stock de 2 000 flyers édités pour l'année 2016 est désormais épuisé.

Le Conseil national décide de rééditer une série de flyers.

Adhésion de l'AEDE-France à l'Association Européenne pour l'Education des Adultes (EAEA)

Marie-France MAILHOS, Alain FLEURY et Fanny DUBRAY se sont successivement entretenus avec Aleksandra KOZYRA et Lou-Andrea PINSON, représentantes de la [European Association for the Education of Adults](#) (EAEA), afin d'évoquer l'éventualité d'une adhésion de l'AEDE-France à cette structure.

Fanny DUBRAY présente les résultats de ses recherches sur l'EAEA. Celle-ci réunit 141 organisations membres, présentes dans 45 pays, dont une quarantaine d'organisations actives dans la formation des enseignants et une cinquantaine d'organisations actives dans le domaine civique, certaines organisations étant présentes dans les deux champs. Ainsi, des organisations françaises comme l'Association des universités populaires de France ou Ligue de l'enseignement sont représentées.

L'EAEA et l'EAEA partagent un certain nombre d'objectifs :

- Mettre en réseau les acteurs de **la formation des adultes** => ELICIT PLUS ;

- Accroître **l'investissement public** pour la formation des adultes à tous les niveaux d'action ;
- Défendre **les valeurs européennes**, afin de lutter contre la montée des partis xénophobes et la radicalisation ;
- Développer **la participation active de tous les citoyens** ;
- Favoriser **l'emploi** par le développement des compétences => voir nos échanges lors de la Convention de Strasbourg sur la mobilité des demandeurs d'emploi ;
- Inclure **tous les publics** afin de faire émerger une Europe durable, égalitaire et innovante, « à laquelle les citoyens participent démocratiquement et activement, où les gens ont des compétences et les connaissances pour vivre et travailler sainement et productivement et participer aux activités culturelles et civiques de leur plus jeune âge jusqu'à leur vieillesse »

Certains aspects de l'action de l'EAEA sont plus spécifiques :

- éducation non formelle ;
- développement durable ;
- intégration des migrants par la formation.

Toutefois, l'adhésion à l'EAEA présenterait des avantages certains :

- Veille institutionnelle ;
- **Formulation de recommandations** auprès des institutions ;
- Echange de bonnes pratiques : cette année, l'EAEA met l'accent sur les pratiques favorisant **le recrutement de nouveaux apprenants** ;
- Participation à l'AG et à la conférence annuelle qui se tiendront cette année à Gérone les 27 et 28 juin ;
- Mise à disposition du **réseau de partenaires** pour nos projets ;
- Participation aux projets européens montés par EAEA ;
- **Diffusion des événements, des formations, des projets et du matériel d'information au sein du réseau** (Portfolio, Elicit Plus).

Alain FLEURY souligne l'intérêt que pourrait représenter un rapprochement de l'AEDE-France avec l'Association des Universités populaires.

Fanny DUBRAY précise que l'adhésion à l'EAEA représente **un coût de 366 euros**. Marie-France MAILHOS ajoute que l'AEDE-France ne paierait que la moitié de cette somme en 2017 (adhésion demandée en avril 2017, éventuellement validée par un CA de l'EAEA en ami => seulement une demi-année d'adhésion en 2017).

Le CN se prononce en faveur de l'adhésion.

Demande de subvention à la Fondation Hippocrène pour la traduction et la mise à jour du jeu Euroculture

Chantal LAROCHE remercie vivement Antonia MAYEN pour l'énergie et le temps qu'elle consacre à la traduction du jeu Euroculture en espagnol. Elle rappelle que la Fondation Hippocrène a par le passé apporté une aide essentielle au développement du jeu Euroculture. Demander une nouvelle subvention aujourd'hui serait un moyen de montrer que l'investissement a été profitable, et que le développement du jeu se poursuit. Chantal LAROCHE souligne enfin la nécessité de trouver des débouchés au jeu, notamment en Espagne.

Fanny DUBRAY estime que l'un des débouchés évident en France est l'utilisation du jeu par les professeurs d'espagnol.

Le Conseil National donne un avis favorable à la demande d'une subvention à la Fondation Hippocrène dans le but de le traduire en italien et en espagnol et faire réimprimer une édition trilingue : français, espagnol, italien.

Partenariat de l'AEDE-France et de NETT dans l'organisation d'une formation à Limoges

Marie-France MAILHOS explique que le réseau NETT (Network for Education and Training of Teachers) se réunira à Limoges en juin prochain. Etant chargé de l'organisation de l'événement, Michel HAREL a souhaité demander à l'AEDE-France d'en devenir le partenaire. Les inscriptions à l'événements passeront donc par l'AEDE-France.

Demande d'accompagnement de la Mairie de Villebon-sur-Yvette

Marie-France MAILHOS indique avoir reçu une demande de la mairie de Villebon-sur-Yvette, où elle s'était rendue il y a quelques années en compagnie de Françoise DORIER-POPINAT. Cette fois, l'association souhaiterait bénéficier de conseils par *Skype* sur la mise en œuvre d'un projet européen. Marie-France MAILHOS s'enquiert des disponibilités de chacun.

La réunion aura lieu le 27 mars au matin, en présence de Marie-France MAILHOS et de Fanny DUBRAY.

Prochaine réunion du CN le 20 mai à Rennes

La séance est levée à 21h30.

Signatures

Marie-France MAILHOS, présidente

Fanny DUBRAY, secrétaire